

Auch Ville Amie des Enfants

se mettra en " Lumières pour les droits de l'enfant "



Auch Ville Amie des Enfants

LUMIERES SUR LES DROITS DE L'ENFANT

Jusqu'au 23 novembre, à la tombée de la nuit, « Auch Ville Amie des Enfants » va éclairer en bleu la façade de l'Hôtel de Ville à l'occasion du 31ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant le 20 novembre, dans le cadre d'une opération de sensibilisation originale baptisée « Lumières pour les droits de l'enfant ».

La journée mondiale de l'enfance est un temps fort du partenariat entre les collectivités territoriales et UNICEF. En 2019 et à l'occasion des 30 ans de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, UNICEF France a travaillé avec les monuments nationaux et les collectivités territoriales pour illuminer des monuments en bleu, couleur d'UNICEF.

En 2020, UNICEF a proposé aux collectivités de renouveler cette action et d'illuminer des monuments phares. La ville répond bien évidemment à cet appel